
direction des travaux

service d'urbanisme

service d'architecture

certifié ISO 9001:2000

L a u s a n n e

CONCOURS INTERNATIONAL POUR LA CREATION D'UNE ŒUVRE D'ART EN HOMMAGE A MAURICE BEJART

Jugement 2^{ème} tour (26.02.2009)

Rapport du jury



Organisateur de la procédure et maître de l'ouvrage :

Ville de Lausanne
Direction des travaux
Service d'architecture
Rue du Port-Franc 18
CH-1003 Lausanne

TABLE DES MATIERES		Pages
1.	Rappel des principales clauses relatives à la procédure	1
1.1	Conditions de participation et échéances	1
2.	Rappel des objectifs du concours	1
2.1	Objectifs du concours	1
3.	Jury	2
4.	Rappel du jugement du 1^{er} tour	2
5.	Jugement du 2^{ème} tour	3
5.1	Recevabilité des projets au jugement	3
5.2	Déroulement de la séance de jugement	3
5.3	Description et évaluation des projets	3
5.4	Conclusions et recommandations du jury	6
5.5	Approbation	7

1. Rappel des principales clauses relatives à la procédure

Le service d'architecture a organisé, pour le compte de la Ville de Lausanne, de la Fondation du Ballet Béjart, de la Fondation Maurice Béjart et de la société des transports publics de la région lausannoise (TL), un concours d'artistes pour rendre hommage à Maurice Béjart et à son œuvre.

La procédure a été lancée le 22 août 2008 par la parution d'une annonce dans la revue Kunstbulletin ainsi que par sa diffusion aux membres et abonnés des revues Visarte et Ph-arts.

Le concours est organisé en deux tours :

- 1^{ère} tour : **un concours d'idées international** permettant de sélectionner 4 à 5 concepts
- 2^{ème} tour : **un concours de projets** pour 4 à 5 artistes retenus au 1^{er} tour et pour 4 à 5 artistes de renom, invités par le jury pour la qualité et l'adéquation de leur travail au thème proposé.

1.1 Conditions de participation et échéances

Le concours international était ouvert à tous les artistes, qui devaient s'inscrire le 15 septembre 2008 au plus tard pour le premier tour de sélection. Le jugement permettant la sélection du 1^{er} tour a eu lieu le 27 novembre 2008 au Forum d'architectures à Lausanne.

Les projets du 2^{ème} tour devaient être remis pour le 19 février 2009.

Suite à l'examen des projets présentés lors du 1^{er} tour de sélection, le jury a jugé utile d'offrir la possibilité d'élargir le périmètre d'intervention pour autant que le projet n'entre pas en conflit visuel avec la signalétique de la station et que des dispositifs de protection efficaces soient mis en œuvre pour protéger l'œuvre des actes de vandalisme.

Enfin, si des techniques innovantes étaient proposées, des prototypes ou des exemples de réalisation devront en démontrer la faisabilité.

C'est le 26 février 2009 que le jury s'est réuni à l'Espace des Télégraphes au Flon à Lausanne pour le jugement du 2^e tour.

2. Rappel des objectifs du concours

2.1 Objectifs du concours

Les artistes étaient invités à concevoir et créer une œuvre d'art (sculpture, peinture, installation, etc.) qui prendra place dans l'espace de la station « Riponne-Maurice Béjart ».

Elle contribuera à donner à cette station une identité particulière et devra être visible depuis l'espace public (escaliers et mezzanine) traversant la station du nord au sud et d'est en ouest.

L'œuvre devait illustrer l'art de la danse et le mouvement magnifiés par Maurice Béjart dans ses créations.

3. Jury

Pour le jugement du 2^{ème} tour, le jury était composé des membres suivants :

Président :	M. Daniel Brélaz	syndic de la Ville de Lausanne
Membres :	M. Oscar Tosato	municipal, Ville de Lausanne
	M. Peter Berger	président du Conseil de fondation du Béjart Ballet Lausanne
	M. Gil Roman	président du Conseil de fondation Maurice Béjart
	M. Bernard Fibicher	directeur du Musée cantonal des beaux-arts
	Mme Françoise Jaunin	critique d'art et membre du Fonds des arts plastiques
	M. Etienne Krähenbühl	artiste représentant de Visarte
	M. Luca Merlini	architecte du bureau M+V, merlini & ventura architectes, concepteur de la station
	M. Jean-Luc Mello	représentant de la société exploitante du métro (TL)
Suppléants :	M. Pierre-Alain Bochatay	Ville de Lausanne, service d'architecture
	M. Bertand Nobs	Ville de Lausanne, service d'urbanisme

M. Jean-Luc Mello, absent, a été remplacé par M. Pierre-Alain Bochatay, membre suppléant.

4. Rappel du jugement du 1^{er} tour

Sur les 71 inscriptions enregistrées dans les délais impartis par l'organisateur, 41 projets ont été rendus dans le délai imparti.

Les projets ont été examinés en référence aux différents critères de jugement, en particulier :

- L'originalité du projet et sa pertinence en regard du thème principal de la danse et du mouvement ainsi que de l'œuvre de Maurice Béjart.
- La qualité d'intégration de l'œuvre dans l'architecture de la station et sa visibilité.

Les 4 projets suivants ont été retenus pour le 2^{ème} tour :

- *Eppur si muove*, de Serge Cantero, Lausanne
- *Maia*, de Daniel Franck, Lausanne
- *Fenêtre sur danse*, de Clelia Bettua, Lausanne
- *Danse avec les étoiles*, de Pierre-André Gétaz et Bernard Garo, Nyon.

Les quatre artistes sélectionnés au 1^{er} tour ont concouru avec les quatre artistes invités par le jury pour le 2^{ème} tour, à savoir :

- Madame Monique Frydman, de Paris.
- Madame Carmen Perrin, de Genève.
- Monsieur Felice Varini, de Paris.
- Monsieur Peter Welz, de Berlin.

5. Jugement du 2^{ème} tour

5.1 Recevabilité des projets au jugement

Tous les projets ont été rendus dans le délai imparti et admis au jugement.

5.2 Déroulement de la séance de jugement

Les 8 projets étaient présentés aux murs ou dans l'espace de la salle et chacun des candidats disposait de 20 minutes au maximum pour présenter son travail, ainsi que de 10 autres minutes pour répondre aux questions du jury.

5.3 Description et évaluation des projets

Dans l'ordre où ils se sont présentés, voici un bref descriptif des projets et leur évaluation par le jury.

Clelia Bettua :

Le projet de la lausannoise Clelia Bettua s'inspire des boîtes à musique que l'on voyait dans les gares d'antan et où l'on glissait une pièce de monnaie pour faire danser de minuscules poupées automates. Elle en propose une version contemporaine avec des images électroniques qui reprennent quelque 40 secondes de films de ballets de Béjart sur des musiques jouées par des boîtes à musique. Chaque boîte propose en alternance 4 animations différentes.

Les deux boîtes prévues sont situées sous les panneaux indiquant le nom de la station. Il faut y glisser une pièce ou actionner un bouton pour qu'elles s'animent. Le reste du temps, elles demeurent obscures.

L'artiste prévoit que les ballets soient réactualisés, au gré des créations et des choix de la Fondation Béjart.

Le jury a été charmé par cette intervention intimiste, interactive et tout en finesse poétique. Il apprécie aussi son caractère évolutif et non figé qui va bien au caractère mouvant et éphémère de la danse. Son extrême discrétion plaît à une partie du jury, tandis que l'autre la trouve trop peu visible.

Carmen Perrin :

Le projet de la genevoise Carmen Perrin est à la fois d'une grande beauté et d'une grande complexité. Il investit et « habille » l'intégralité des parois latérales de la station ainsi que son plafond. L'artiste s'est inspirée d'un système de notation chorégraphique inventé par le danseur et théoricien hongrois Rudolf van Laban (1879-1858) qui permet de conserver la « partition » des ballets et que certains danseurs utilisent encore. Ce système fait alterner un vocabulaire formel abstrait géométrique et une manière de sténographie plus organique. A l'aide de cette écriture codée, Carmen Perrin propose de faire écrire par une danseuse familière de cette notation la partition des gestes et mouvements des passants dans la station. Les signes en sont découpés dans un film synthétique miroitant, puis collés sur les parois. Elle reflète en direct – en net de tout près et en flou de plus loin - le « ballet » incessant des usagers du métro.

Le jury est impressionné par la qualité de ce travail qui montre une parfaite compréhension de l'espace de la station et fait de l'ensemble architecture et piétons une œuvre globale et une expérience sensorielle étonnante et constamment changeante dans le miroitement émiétté de son revêtement. Il émet une réserve sur l'animation du plafond qui lui paraît un peu superfétatoire.

Mais les proches de Béjart, tout en se disant séduits par la beauté du projet, refusent d'adhérer à l'idée qui le sous-tend : Béjart était allergique à toute notation chorégraphique en général et à celle de Laban en particulier. Pour lui, elle fige la danse dans des codes trop stricts et casse la magie et la beauté de l'éphémère.

Daniel Franck :

Le zurichois de Lausanne propose de prendre en compte les trois parois – latérales et du fond – et d'en faire des « pages d'écriture » dont l'alphabet s'écrit avec les silhouettes des danseurs et les postures chorégraphiques béjartiennes. Les corps apparaissent en ombres chinoises, dans des dégradés de gris qui leur donnent un aspect presque immatériel sur les murs blancs. Ces 160 « idéogrammes » renvoient tous à des ballets précis, mais ils veulent aussi évoquer des concepts humains universels : joie, tristesse, espoir, abattement.... Il se réfère également à l'image de peintures rupestres dans la caverne contemporaine de la station. Daniel Franck explique avoir voulu occuper l'espace de la station de manière mesurée pour que la danse et le mouvement soient présents, mais dans une atmosphère recueillie et silencieuse. Et avec l'idée d'une grande simplicité d'accès de l'œuvre pour tous.

Le jury y voit un travail séduisant, mais peut-être un peu trop sage. Un travail très graphique qui manque un peu de souffle pour évoquer l'œuvre de Béjart.

Serge Cantero :

Le double écran panoramique que le lausannois Serge Cantero propose sur les deux parois de la station renvoie au choc qu'il a éprouvé, adolescent, à la découverte de la « Symphonie pour un homme seul » de Béjart et aux images qu'il a pu voir de lui en jeune danseur. D'un côté, une image solaire et collective du ballet Hamlet. De l'autre, un danseur solitaire dans une ambiance crépusculaire. La technique choisie est l'hologramme en couleurs, un procédé dont Cantero a aussi eu la révélation au même moment - les années 70 - que celle de Béjart. La frise est réalisée à partir de films d'archives photographiés image par image : 4 secondes au total, qui correspondent à la vitesse de la marche devant l'écran. Pour le spectateur immobile, l'image apparaît fixe, tandis que le marcheur reconstitue, par son propre déplacement, le mouvement des danseurs. Le passant devient « chorégraphe ».

Appelé à s'imaginer un dispositif non encore créé, le jury peut se représenter qu'il serait sans doute assez spectaculaire et étonnant, mais il craint fort que l'intérêt en soit un peu trop exclusivement technologique et que ces deux fois 4 secondes de ballet ne tendent, malgré la mouvance des images, à figer la mémoire de Béjart.

Bernard Garo & Pierre-André Gétaz :

Tout le projet des nyonnais Garo & Gétaz - qui ont déjà travaillé en tandem sur des œuvres monumentales - s'inscrit au plafond de la station : 79 modules carrés de 90 cm de côté y sont disposés en trame régulière. Sur la surface cuivrée de chacun d'eux est imprimée la photographie grandeur nature d'un danseur ou d'une danseuse vue en plongée, à 3 m de hauteur. Sa surface miroitante accueille les reflets mouvants des passants qui, en levant les yeux, peuvent croiser le regard des danseurs, comme une invitation à entrer dans la danse. Ou, comme l'indique son titre : « Danse avec les étoiles » sur le ciel du métro avec les étoiles du Béjart Ballet Lausanne. De cette nouvelle perspective, explique Garo, devrait naître une nouvelle vision de la danse.

Le jury relève l'originalité de cette proposition qui a également pour qualité d'associer les danseurs de la compagnie à la réalisation finale de l'œuvre. Il trouve intéressant le parti de se focaliser exclusivement sur le plafond et d'y rythmer ces séquences chorégraphiques toutes différentes. Toutefois, compte tenu de la faible hauteur de plafond au niveau du passage public de la mezzanine, la découverte des subtilités de l'œuvre manque un peu de recul et sera difficile, voire inconfortable.

Felice Varini :

« En hommage à la danse, commence par expliquer, sourire en coin, le tessinois de Paris, j'ai fait un pas de côté », estimant que la station se suffisait à elle-même. C'est avec cette pirouette qu'il explique son choix de sortir de la station et d'incruster son intervention tout à fait ailleurs que ce que prévoit le règlement du concours, soit sur une enfilade de 4 façades de maisons de la place Arlaud et de la rue de la Louve.

Dans le droit fil de son travail qui est centré sur la question du point de vue, Varini propose ici une figure picturale construite par anamorphose. Elle n'apparaît donc complète et « fermée » que depuis un seul point de vue situé dans la station. Il s'agit ici d'un ensemble de 5 cercles excentriques, comme « une géométrie qui danse ». Depuis partout ailleurs, la figure éclate en segments décalés. Construits de manière extrêmement rigoureuse qui implique des largeurs de cercles très différentes en fonction de l'éloignement et de l'effet de perspective, les segments de cercles sont tantôt peints directement sur les façades, tantôt sérigraphiés ou appliqués sur les fenêtres sous forme de films collés.

Les membres du jury qui connaissent son travail y retrouvent (peut-être un peu trop) du Varini « pur sucre ». Mais au-delà de la séduction du projet et de sa maîtrise spatiale, ce qui dérange ici le jury, c'est le peu de cas que l'artiste fait à la fois de l'hommage à Béjart – avec lequel son œuvre entretient un rapport trop ténu – et de l'emplacement prévu par le concours.

Monique Frydmann :

Des artistes invités au second tour, la parisienne est celle qui a le plus cherché à s'imprégner sensoriellement et émotionnellement de la danse selon Maurice Béjart. Se glissant dans la peau d'un danseur, elle a tracé une arabesque simple évoquant la souplesse de son corps, et l'a utilisé comme un module infiniment multiplié et chorégraphié. Comme un ballet de signes, un tressage de corps qui s'entrelacent dans une palette de noirs, gris, gris-verts et blancs nacrés jouant sur des effets de superpositions, transparences et vibrations amplifiés par des impressions sur les deux faces – endroit et envers – du plexiglas. Exécuté en sérigraphie, son projet se déploie sur les deux murs qui se rejoignent à angle droit (angle place Auberjonois-Cité) comme lieu d'articulation de l'espace de la station. En passant et repassant devant cette partition chorégraphique et musicale, les usagers de la station viennent comme la jouer en grandeur nature, dans un ballet qui se noue et se dénoue constamment.

Le jury est touché par les qualités sensibles et esthétiques de ce projet qui est un vrai travail de peintre, mais qui apparaît ici bien timide et manquant un peu de souffle. D'une coloriste telle que Monique Frydmann, il aurait attendu plus de lyrisme et d'éclat que la retenue subtile de sa palette de gris due, explique-t-elle, à la présence déjà forte de la couleur dans la station... Couleur qu'elle a peut-être trop facilement acceptée telle quelle. Le jury déplore aussi la modestie du rendu du projet qui aurait mérité une présentation plus poussée.

Peter Welz :

Le projet du berlinois qui a beaucoup travaillé sur le thème du corps et de la danse, notamment avec l'américain William Forsythe, propose dans les deux travées latérales de la station deux suites de photographies géantes de danseurs (plus grands que nature) imprimées sur plexiglas translucide : d'un côté des femmes, de l'autre des hommes. Chaque image est faite de la superposition de cinq prises de vue qui donnent l'impression que les corps bougent constamment. Welz se réfère au travail du photographe anglais Muybridge et à ses séquences de décomposition du mouvement. Les passants vont donc déambuler parmi les danseurs. Les photographies réelles sont encore à faire avec des danseurs de la compagnie, sur des mouvements choisis avec eux.

Welz a voulu une œuvre très simple, accessible et bien visible depuis des angles de vue très différents et à plusieurs niveaux. Sur le mur du fond, il propose encore une photographie géante d'une séquence du Boléro (ou éventuellement d'un autre ballet) en vision plongeante, afin de montrer son inscription sur la scène.

Malgré des documents peu aboutis qui illustraient mal le concept, le jury est conquis par la plasticité de ce projet qui s'inscrit souplement dans l'architecture du lieu et participe au flux des passants avec une sorte d'évidence presque organique. Il est par contre beaucoup moins convaincu par la grande photographie de scène contre le mur qui lui semble superflue.

5.4 Conclusions et recommandations du jury

Le jury a apprécié la richesse et la diversité des projets et félicite les artistes pour leur créativité et leur engagement.




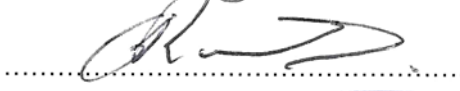
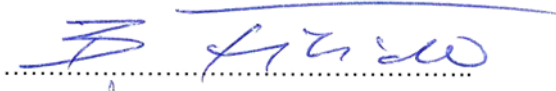

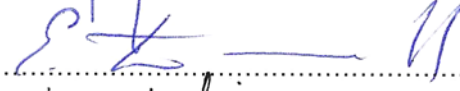
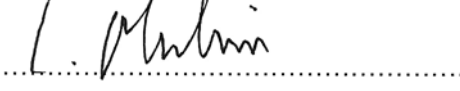
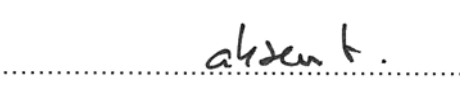
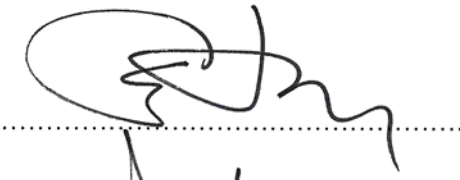
Les artistes sélectionnés dans le premier tour ont présenté des projets de très grande qualité qui ont joué à jeu égal avec les projets des 4 artistes de renom international invités par le jury pour l'adéquation de leur travail au thème proposé.

Après avoir évalué et comparé les différents concepts et projets présentés, le jury a fait son choix en 2 tours. Parmi les derniers projets en lice, le jury a choisi à l'unanimité le projet de Peter Welz. Si beaucoup de travail reste encore à faire pour finaliser l'œuvre, ce projet offre d'intéressantes perspectives de développement. La réalisation des photographies des danseurs qui illustreront l'activité créatrice de Maurice Béjart se fera avec la collaboration de la compagnie du Béjart Ballet Lausanne. Cette collaboration ouvre la possibilité aux membres du ballet de participer à la réalisation de l'œuvre, démarche qui a également été appréciée par le jury.

Pour le développement du projet, le jury recommande de tenir compte des différents points de vue permettant de découvrir l'œuvre, notamment depuis les quais de la station ou le passage public de la mezzanine. Il faudra veiller à trouver la juste proportion des danseurs dans l'espace et à régler les effets de translucidité et de transparence pour éviter un effet de cloisonnement de l'espace, péjorant la perception spatiale de la station.

5.5 Approbation

Le présent rapport est adopté par le jury le 13 mars 2009.

M. Daniel Brélaz, président du jury	
M. Oscar Tosato	
M. Peter Berger	
M. Gil Roman	
M. Bernard Fibicher	
Mme Françoise Jaunin	
M. Etienne Krähenbühl	
M. Luca Merlini	
M. Jean-Luc Mello	
Suppléants :	
M. Pierre-Alain Bochatay	
M. Bertrand Nobs	